

# ONG TASSAGHT



Quartier Château secteur III- Route S.M.B – Gao

Halles de Bamako - Bamako

République du Mali

BP: 32 Tel: 76 04 64 28/ 66 04 64 28/76 14 62 43

E-Mail : [agalwaly@yahoo.fr](mailto:agalwaly@yahoo.fr), [sidiaaima@gmail.com](mailto:sidiaaima@gmail.com), [mohamedaglolo@yahoo.fr](mailto:mohamedaglolo@yahoo.fr)

Site Web : [www.tassaght.org](http://www.tassaght.org)

## POLITIQUE TASSAGHT DE PROTECTION ENVIRONNEMENT

Mai 2020

## **Politique :**

Il est évident que les populations défavorisées sont les plus touchées par la qualité de l'environnement naturel dans lequel elles vivent car leur propre survie dépend très souvent directement des biens (ressources naturelles) et des services fournis par l'écosystème. De plus, ces populations sont souvent plus exposées aux menaces environnementales.

TASSAGHT, en tant qu'organisation, a aussi un impact sur l'environnement comme conséquence du travail réalisé pour accomplir sa mission, aussi bien lors de l'exécution des programmes et des projets que dans ses activités quotidiennes. C'est pour cela qu'il est impératif d'intégrer, dans toutes les activités mises en œuvre, les considérations environnementales nécessaires pour une gestion adéquate et la protection de l'environnement, pour que notre travail soit cohérent, intégral et durable.

Cette politique permet à TASSAGHT d'exprimer son ferme engagement envers la protection de l'environnement, aussi bien pour l'exécution des programmes et des projets que pour nos activités quotidiennes, selon trois principes basiques :

- Respecter et appliquer de manière efficace et efficiente la loi environnementale en rigueur au Mali, au niveau de chaque pays où elle travaille et au niveau international, ainsi que le reste des engagements souscrits volontairement ;
- Intégrer de manière cohérente cette politique dans tous les processus de prise de décisions et dans toutes les actions mises en œuvre par TASSAGHT, dans le respect des principes de prévention et de réduction de l'impact sur l'environnement, tout en promouvant l'amélioration continue de notre gestion et de notre pratique dans ce sens, par des études environnementales préalables et des plans d'action de veille et de protection de l'environnement ;
- Diffuser toute Politique Environnementale auprès de son équipe, des partenaires, des fournisseurs et tout autre acteur intéressé et le public en général ;
- Promouvoir l'utilisation des technologies de vidéoconférence pour diminuer les déplacements de travail ;
- Veiller à appliquer des plans d'entretien des véhicules de l'organisation pour une performance et une durée de vie maximale. Lors des processus d'acquisition de nouveaux véhicules, il faudra choisir ceux qui sont les plus efficaces énergétiquement ;
- Promouvoir l'utilisation des transports en commun et de la bicyclette pour les déplacements qui le permettent ;
- œuvrer à la promotion de l'utilisation de fichiers et de moyens de communication numériques pour diminuer, réduire progressivement l'utilisation de papier et d'autres matériaux, ainsi que leur transport.